

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 26 septembre 2023 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier – Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **LE BOURGET (93)**

53 avenue Jean Jaurès

Cadastrés section L n°32 et section L n° 45 pour une contenance totale de 26 ares30 centiares

LOT NUMÉRO SOIXANTE DIX NEUF(79) : dans le bâtiment I, au premier sous-sol, **UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT N°304.**

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES RESIDENCE LE SAINT EXUPERY 4 rue Charles Emile et 1 avenue Elise Deroche 93350 LE BOURGET**, représenté par son syndic le Cabinet CITYA EVAM-GID SAS au capital de 100.000 € RCS BOBIGNY B 390 720 498 pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés en son siège social 17/19 rue Jean Charcot 93600 AULNAY SOUS BOIS, ayant pour avocat Maître Valérie GARCON, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 6.000 €

(SIX MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à ROSNY SOUS BOIS, le 10 août 2023, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Valérie GARCON

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Valérie GARCON**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 21 avenue du Général de Gaulle - 93110 ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 23/01821)

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **mardi 19 septembre 2023 de 14h00 à 15h00**